



RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Par courriel :

nc-solicitations-gd@hrsdcc.gc.ca

(Grandeur limite – 13MB)

**Emploi et développement social Canada
(EDSC)**

140 Promenade du Portage
Place du Portage IV, Niveau 01
Gatineau, Québec
K1A 0J9

Attention:
Marco Quiroga

DEMANDE DE PROPOSITION

**Proposition à: Emploi et développement
social Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Instructions : Voir aux présentes

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Titre: Services de gestion d'événements hybrides (virtuels et en personne) pour le Congrès canadien annuel sur l'inclusion des personnes en situation de handicap (CCIH).	
Sollicitation N° : 100021940 Modification 003	Date : 5 décembre 2022
N° de dossier :	
<u>L'invitation prend fin</u> À 02 :00 PM / 14 h <i>Le vendredi 9 décembre 2022.</i>	Fuseau horaire Heure normale de l'est (HNE)
Adresser toutes questions à : Marco Quiroga nc-solicitations-gd@hrsdcc.gc.ca	
Destination : Précisé dans les présentes	

Raison sociale et adresse du fournisseur/entrepreneur :	
N°. de télécopieur : N°. de téléphone :	
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Nom :	
Titre :	
Signature:	Date:



MODIFICATION 003

La présente modification n°003 est introduite :

A) modifier le Critère technique coté C2 et supprimer le point 6 du C2.

A.1) À la Pièce Joint 4.1, Critères Obligatoires et Critères Techniques Cotés

SUPPRIMER la section **2. Critères techniques cotés** dans son intégralité.

REEMPLACER PAR :

2. Critères techniques cotés

Les offres, qui répondent à tous les critères techniques obligatoires, seront évaluées et notées comme indiqué dans les tableaux insérés ci-dessous. Les offres qui n'obtiennent pas le minimum requis de **84 points** seront déclarées irrecevables.

Chaque critère technique côté doit être abordé séparément et requiert **une note de passage minimale comme suit** :

Critères de cotation par points (CC)	Maximum de points	Note de passage minimale
C1	70	49
C2	50	35
TOTAL	120	84

C1 Expérience du soumissionnaire

CC	FACTEURS D'ÉVALUATION	NOTE	COMMENTAIRES
C1	<p>PROJETS DE GESTION D'ÉVÉNEMENTS</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir une description détaillée d'un (1) projet de gestion d'événements réalisé au cours des deux (2) dernières années à compter de la date de clôture de l'appel d'offres. Les projets soumis où le travail a été effectué par une (1) ou plusieurs ressources du soumissionnaire pour le compte d'une autre entreprise ne seront pas acceptés.</p> <p>Le soumissionnaire peut présenter les mêmes exemples soumis pour les critères obligatoires O1 et O2, pour autant que le soumissionnaire puisse démontrer que le projet de gestion d'événements :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. s'est déroulé au Canada dans le respect de toutes les lois et réglementations municipales, provinciales et fédérales; ii. au moins 1 000 personnes se sont inscrites et ont participé à au moins une partie de l'événement; 	__/70	



iii. était un événement en personne, virtuel ou hybride qui a nécessité une diffusion en direct, avec un public cible provincial, national ou international.

Pour le projet de gestion d'événements, le soumissionnaire doit fournir une description des responsabilités du soumissionnaire liées à :

1. des services créatifs (c'est-à-dire, l'élaboration de contenu et la planification des programmes) pour l'espace virtuel et la scène principale **(10 points)**;
2. des services de studio et de diffusion en continu pour la diffusion de la scène principale au public **(10 points)**;
3. la réalisation d'enregistrements vidéo (c'est-à-dire la vidéographie) des séances de la scène principale **(10 points)**;
4. la préparation d'un rapport final résumant les résultats et les analyses après l'événement **(10 points)**.

Pour le projet de gestion d'événements soumis, le soumissionnaire doit :

5. démontrer ses approches pour améliorer la fréquentation, de la mobilisation et de l'interaction du public **(10 points)**;
6. décrire comment l'entreprise a surmonté une barrière ou un obstacle qui aurait pu compromettre l'événement **(10 points)**;
7. décrire comment l'entreprise a fourni un soutien administratif et technologique pour la mise au point d'événements parallèles supplémentaires (c'est-à-dire, vitrines, expositions, kiosques, etc.) **(10 points)**.

Pour démontrer son expérience, le soumissionnaire DEVRAIT fournir au minimum les éléments suivants pour l'événement :

- a. le nom, les dates et la durée du projet ou de l'événement;
- b. une brève description du projet ou de l'événement, y compris le but, la portée, les produits à livrer, les objectifs à atteindre, les questions, l'intention et les résultats du travail;
- c. le lieu de l'événement (pays et province/état et ville);
- d. le nombre de personnes inscrites et présentes, virtuellement ou en personne;
- e. une liste des services de gestion d'événements fournis par le soumissionnaire;
- f. les coordonnées du client (c'est-à-dire, ministère/entreprise, etc.) et référence : au minimum, inclure le nom et les coordonnées du responsable de projet du client.

Maximum de points à allouer : 70

Minimum de points requis : 49

Points obtenus par le soumissionnaire (C1) : _____



Règle d'évaluation pour le critère C1 :

- **Inacceptable (0 point) :** Aucun exemple pertinent n'est fourni ou les informations sont manquantes et inférieures au minimum établi.
- **Acceptable (5 points) :** Fournit un projet pertinent, les descriptions démontrent l'expérience pertinente, mais incluent plusieurs éléments non pertinents ou non liés.
- **Excellent (10 points) :** Fournit un projet qui démontre une vaste expérience. L'ensemble du travail est détaillé et ne contient pas de travaux non pertinents ou non liés.

C2 Plan, gestion et structure de rapport du projet

CC	FACTEURS D'ÉVALUATION	NOTE	COMMENTAIRES
C2	<p>Le soumissionnaire doit soumettre une proposition décrivant un plan de travail et un calendrier détaillés pour la fourniture des services et des produits livrables et autres exigences indiquées dans l'annexe B de l'énoncé des travaux.</p> <p>Au minimum, le plan de travail et le calendrier doivent inclure :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. une description qui démontre la capacité du soumissionnaire à concevoir et à mettre en œuvre avec succès le Congrès canadien annuel sur l'inclusion des personnes en situation de handicap (CCIH) 2023 grâce à une planification efficace (10 points); 2. une description des services de gestion de projet du soumissionnaire dans les domaines de l'allocation et de la gestion du temps, de la gestion des coûts et de l'établissement du calendrier (10 points); 3. l'organigramme de l'équipe avec tout le personnel proposé et les sous-traitants, le cas échéant, qui dirigeront le projet au nom de l'entreprise (10 points); 4. l'élaboration d'un calendrier préliminaire du projet qui comprend toutes les phases du travail, y compris, mais sans s'y limiter, les principaux jalons, les principaux produits livrables et activités, et les scénarios de chemin critique (10 points); 5. les rôles, les responsabilités et la gestion des postes impliqués dans chaque aspect du travail décrit, y compris les personnes qui relèveraient du chargé de projet ou interagiraient directement avec lui au nom de l'entreprise (10 points); <p>(Le point 6 a été supprimée)</p>	___/50	

Maximum de points à allouer : 50
Minimum de points requis : 35
Points obtenus par le soumissionnaire (C2) : _____



Règle d'évaluation pour le critère C2 :

- **Inacceptable (0 point) :** Des informations sont manquantes. Le critère n'est pas rempli ou les informations fournies sont insuffisantes ou techniquement inacceptables. La proposition manque de détails importants sur la faisabilité de la méthodologie proposée et n'indique pas clairement comment l'approche de l'entrepreneur permettra d'atteindre les objectifs et les tâches décrits dans les sections 4 et 10.1 de l'énoncé des travaux.
- **Acceptable (5 points) :** La majorité des informations sont exactes, actuelles et pertinentes par rapport aux exigences et aux objectifs du projet. La proposition démontre que l'approche de l'entrepreneur répond à la plupart des objectifs et des tâches décrits dans la section 4 et la section 10.1 de l'énoncé des travaux. Toutefois, des questions subsistent quant à la faisabilité de ce processus. La plupart des informations sont exactes, pertinentes et actuelles
- **Excellent (10 points) :** Toutes les informations présentées sont exactes, actuelles et pertinentes par rapport aux exigences et aux objectifs du projet. La proposition démontre que l'approche de l'entrepreneur répond à l'ensemble des objectifs et des tâches décrits dans la section 4 et la section 10.1 de l'énoncé des travaux, et comprend des détails importants sur la faisabilité de ce processus. Toutes les informations sont exactes, pertinentes et actuelles.

Total des points obtenus par le soumissionnaire (C1 + C2) : _____

B) pour répondre aux questions des soumissionnaires (6 – 8).

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 6

Êtes-vous en mesure de fournir une version Word du Barème de Prix ?

Réponse 6

Oui, veuillez consulter la section « Détails de l'offre » dans l'appel d'offres pour le télécharger.

Question 7

En ce qui concerne le critère technique coté C2 (p.28), point 6, il est mentionné : « tous les coûts associés aux services professionnels, créatifs, de diffusion en continu, de studio, technologiques, audiovisuels et tout autre service de gestion d'événements ou d'événements divers requis par le soumissionnaire pour CCIH 2023 », Souhaitez-vous que nous incluions les coûts ici dans cette section ou que nous mettions les coûts uniquement dans le barème de prix conformément aux instructions de la DP ?

Réponse 7

Le point 6 du critère technique coté C2 a été supprimée. Veuillez consulter l'amendement no 003. Veuillez inclure des coûts uniquement dans barème de prix conformément aux instructions de la DP.

Question 8

- Est-ce que l'entrepreneur doit fournir la plateforme de diffusion ou il doit vous conseiller sur la plateforme à utiliser?
- Est-ce que vous voulez utiliser la même plateforme de diffusion que pour CCIH 2022 ou vous chercher un entrepreneur qui vous propose une nouvelle plateforme?
- Est-ce que l'entrepreneur doit fournir la plateforme d'inscription ou il doit vous conseiller sur la plateforme à utiliser?
- Est-ce que vous voulez utiliser la même plateforme d'inscription que pour CCIH 2022 ou vous chercher un entrepreneur qui vous propose une nouvelle plateforme?



Réponse 8

- a) L'entrepreneur ne fournira pas la plateforme de diffusion, ni conseillera sur la plateforme à utiliser.
- b) La plateforme de diffusion n'a pas encore été choisie. Nous ne cherchons pas qu'un entrepreneur nous propose une nouvelle plateforme.
- c) L'entrepreneur ne fournira pas la plateforme d'inscription, ni conseillera sur la plateforme à utiliser.
- d) La plateforme d'inscription n'a pas encore été choisie. Nous ne cherchons pas qu'un entrepreneur nous propose une nouvelle plateforme.

Tous les autres termes et conditions de la sollicitation restent les mêmes.